

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PONTIAC**

PROCÈS-VERBAL de la séance spéciale du Conseil municipal tenue mardi,
le 24 novembre 2009 à 20h00 au Bibliothèque municipale de Luskville, située au 2024
route 148, Pontiac à laquelle étaient présents :

Edward McCann, maire, Dr Jean Amyotte, maire suppléant, les conseillers Roger Larose,
Lynne Beaton, Jim Coyle, Inès Pontiroli et Brian Middlemiss.

ÉGALEMENT PRÉSENT : le directeur général.

Ouverture de la séance à 20h00.

09-11-393

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Rapport du maire sur la situation financière de la municipalité
3. Règlement du contrôle intérimaire – Parc du Sault-des-Chats
4. Pont – rue Egan
5. Levée de la séance

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil sont tous présents;

Il est

Proposé par Dr Jean Amyotte
Appuyé par Inès Pontiroli

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout suivant:

5. Responsables de comité
6. Levée de la séance

Adoptée

Conformément à l'article 955 du Code municipal, le maire fait la lecture du rapport du
maire sur la situation financière de la municipalité et dépose l'avis de motion pour
l'adoption du règlement relatif au budget 2009.

09-11-394

RÈGLEMENT – CONTRÔLE INTÉRIMAIRE – PARC DU SAULT-DES-CHATS

Il est

Proposé par Jim Coyle
Appuyé par Dr Jean Amyotte

ET RÉSOLU QUE la municipalité accepte les nouvelles limites et la cartographie relative
au règlement de contrôle intérimaire dans le dossier du Parc du Sault-des-Chats de façon
à réduire l'ensemble du terrain de M. Guy Chantigny, partie du lot 5A, rang 1, canton
d'Onslow.

Adoptée

09-11-395

VESTIGES – PONT – RUE EGAN

Il est

Proposé par Jim Coyle
Appuyé par Lynne Beaton

ET RÉSOLU QUE la municipalité informe le M.T.Q. de notre volonté de conserver les vestiges du moulin près du pont sur la rue Egan et qui sont reliés à la berge, selon la recommandation;

Il est convenu que les piliers effondrés et/ou se retrouvant dans le lit principal de la rivière soient enlevés.

Adoptée

09-11-396

MEMBRES DU CONSEIL – RESPONSABLES À DIVERS DÉPARTEMENTS DE LA MUNICIPALITÉ

CONSIDÉRANT QUE pour une meilleure efficacité de fonctionnement à la municipalité, il y a lieu de nommer certains membres du conseil à titre de responsables au fonctionnement de divers départements de la municipalité;

Il est

Proposé par Edward McCann
Appuyé par Dr Jean Amyotte

ET RÉSOLU de nommer les conseillers à titre de responsables aux départements suivants:

Maire suppléant :	Dr Jean Amyotte
Administration et finances:	Comité général
Loisirs et culture:	Lynne Beaton
« Chemins de tolérance et projets spéciaux »:	Inès Pontiroli
Sécurité publique:	Edward McCann
Eau - égouts:	Lynne Beaton, Jim Coyle
OMH :	Lynne Beaton, Jim Coyle
Environnement (matières résiduelles):	Roger Larose
Travaux Publics (voirie):	Jim Coyle
Travaux publics (édifices municipaux et infrastructures):	Roger Larose
Travaux publics (équipements roulants):	Roger Larose
C.C.U. :	Dr Jean Amyotte
Autorités portuaires (quais)	Jim Coyle
Communications et publicité	Inès Pontiroli
Piste cyclable	Dr Jean Amyotte
Parc du Sault des Chats	Jim Coyle
Biblio Outaouais	

Le conseiller Brian Middlemiss vote contre la résolution au motif qu'elle laisse place à une possible confusion des rôles entre le politique et l'administratif.

Adoptée sur division

09-11-397

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est

Proposé par Jim Colye

Appuyé par Dr Jean Amyotte

ET RÉSOLU de lever l'assemblée à 21h00 ayant épuisé l'ordre du jour.

Adoptée

MAIRE

DIRECTEUR GÉNÉRAL